

 MAISON DE L'ESTUAIRE	Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine	2024
Opération	CS 1 : Suivi des oiseaux par le STOC points d'écoutes	
Objectif	Connaître l'état de santé des oiseaux nicheurs sur la Réserve Naturelle Nationale de l'estuaire de la Seine et la relation avec l'habitat. Proposer des mesures de gestion optimisant la capacité d'accueil du site.	
Méthode	<p>Depuis 2003, 75 points ont été effectués par le GONm sur l'ensemble de la réserve en partie terrestre. On utilise une méthode de points d'écoute dite IPA (Indice ponctuel d'abondance adaptée STOC). Elle consiste, en un point donné, pendant une écoute de sept minutes, à noter tous les contacts visuels ou sonores avec des oiseaux posés ou en vol. Ce suivi se déroule d'avril à juin. A partir de 2012 deux écoutes ont été réalisées sur chaque point (avant et après le 8 mai). Quatre types de contacts sont distingués en fonction de l'observation. Seuls les 3 premiers types de contacts sont considérés pour les nicheurs. On note les contacts en fonction de leur distance par rapport au point (méthode nationale STOC-EPS du CRBPO). En 2022, afin de compenser le faible nombre de points effectués dans certaines parties de la RNN ou à ses abords, 10 points ont été ajoutés à ceux suivis depuis plusieurs années et 7 points d'écoutes réalisés depuis 2005 par la MDE ont été intégrés à l'analyse soit un total de 92 points d'écoutes.</p>	
Résultats	<p>CS 1 et CS 19 concernent toutes les deux des opérations de suivis par points d'écoutes. Pour des raisons d'efficacité et de cohérence, ces deux opérations ont été regroupées dans la révision du plan de gestion en 2023. C'est pour cela que leurs résultats sont analysés ensemble.</p> <p>Données générales</p> <p>111 espèces ont été contactées en 2024, mais 17 d'entre elles ne nichent pas dans l'estuaire. Au total 5 757 oiseaux ont été contactés. En ne considérant que les trois premiers types de contacts les effectifs sont comparables lors des deux sessions. Par contre si l'on considère tous les contacts, il y a eu nettement plus d'oiseaux contactés lors de la première session du fait notamment d'oiseaux d'eau observés en halte migratoire. En ne considérant que les trois premiers types de contacts qui correspondent le plus aux oiseaux nicheurs, l'effectif est ramené à 3 337. Il y a en moyenne 36 oiseaux par point et 17,4 espèces. Ce sont les secteurs avec le plus de diversité d'habitats qui accueillent les diversités spécifiques les plus fortes.</p> <p>Lors des parcours, les six espèces les plus contactées sont des espèces dites paludicoles : rousserolle effarvatte, phragmite des joncs, bouscarle de Cetti, gorgebleue à miroir, bruant des roseaux et locustelle luscinioïde. On trouve ensuite deux espèces prairiales, la bergeronnette flavéole et l'alouette des champs, puis la fauvette grisette, qui apprécie les haies basses et enfin la linotte mélodieuse, qui préfère les milieux ouverts.</p> <p>Sur 26 ans, nous notons une régression significative en ce qui concerne la variation du nombre d'espèces ($p\text{-value}=0,028$, Tau de Kendall = $-0,317$).</p> <p>Prairies</p> <p>Les prairies du Hode sont les plus exploitées par les espèces prairiales alors que le marais de Cresserval l'est moins, mais tout de même de plus en plus grâce sans doute à la remise en herbe des cultures. Les prairies sub-halophiles, celles de la mare plate et de la rive sud sont également bien exploitées. Les espèces les plus contactées sont l'alouette des champs, la bergeronnette flavéole, le tarier des prés et le pipit farlouse.</p>	

Roselières

Les roselières comprises entre le pont de Normandie et l'estacade du Hode accueillent les densités les plus importantes d'espèces paludicoles. Les roselières à l'Est de l'estacade est également intéressante. Les espèces les plus présentes en 2024 : la bouscarle de Cetti, le phragmite des joncs, la locustelle luscinioïde, la gorge bleue à miroir, la rousserolle effarvatte, et le bruant des roseaux et, en densité plus faible, le râle d'eau et la panure à moustaches. Les plus inféodées à la roselière sont le butor étoilé, la locustelle luscinioïde, la panure à moustaches, le râle d'eau et la gorgebleue à miroir.

Haies, buissons, bois

Globalement, ce sont surtout les haies bocagères du marais de Cressenval, puis les secteurs boisés situés à l'Est de l'estuaire, puis le chemin de halage, le N-O des prairies subhalophiles ou à l'est des prairies de la rive sud. Les espèces les plus contactées : le pouillot véloce, le rossignol philomèle, la fauvette à tête noire, la corneille noire, le merle noir, le coucou gris, le corbeau freux, le pigeon ramier, le troglodyte mignon, la fauvette grisette et le pinson des arbres.

Evolution depuis 1999

Les évolutions de l'alouette des champs, du pipit farlouse et du bruant des roseaux sont assez préoccupantes, aussi bien dans l'estuaire qu'au niveau national.

Celle de la rousserolle effarvatte est également défavorable dans l'estuaire sur le long terme.

Les évolutions du tarier des prés, du vanneau huppé, de la locustelle luscinioïde, du coucou gris et du pouillot véloce sont favorables dans l'estuaire alors que ce sont des espèces en régression au niveau national.

Relations entre avifaune - habitats - gestion

Nous constatons pour les espèces vivant en roselière, qu'elles ont pratiquement toutes en commun une corrélation positive avec l'absence d'entretien de la roselière (sauf le

busard des roseaux), avec le nombre et la surface de mares (sauf le phragmite des joncs), avec le linéaire de fossés et la présence d'arbustes (sauf le bruant des roseaux).

Le pourcentage de recouvrement par les arbustes est favorable à la gorgebleue à miroir et à la bouscarle de Cetti et il l'est aussi pour le phragmite des joncs, le râle d'eau, la rousserolle effarvatte et le butor étoilé, ce qui est plus surprenant.

Le pâturage équin pratiqué extensivement dans la roselière est également favorable à plus de la moitié des espèces.

Toutes les espèces considérées comme prairiales corrèlent positivement avec l'entretien par la fauche et plus de la moitié avec le pâturage par des bovins. Ces espèces apprécient souvent la

Espèces et milieux		Évolution RNN estuaire Seine	Comparaison RNN / National	
Milieux	Espèces	Évolution 1999-2023	RNN 2001-2019	National 2001-2019
Prairiales	Alouette des champs		Déclin	Déclin
Prairiales	Bergeronnette flaveole	Augmentation		Non évalué (flavissima)
Prairiales	Pipit farlouse	Déclin	Déclin	Déclin
Prairiales	Vanneau huppé	Augmentation	Augmentation	
Prairiales	Tarier des prés	Augmentation	Augmentation	Déclin
Paludicoles	Bouscarle de Cetti	Augmentation		
Paludicoles	Gorgebleue à miroir		Augmentation	Déclin modéré à partir des STOC
Paludicoles	Locustelle luscinioïde	Augmentation	Augmentation	Déclin modéré (2001 à 2012)
Paludicoles	Panure à moustaches			Augmentation modérée (2001 à 2012)
Paludicoles	Phragmite des joncs	Augmentation	Augmentation	
Paludicoles	Râle d'eau	Augmentation		
Paludicoles	Rousserolle effarvatte	Déclin	Déclin	Augmentation
Paludicoles	Bruant des roseaux		Déclin	Déclin
Autres	Bruant proyer	Augmentation	Augmentation	Déclin
Autres	Corneille noire		Déclin	
Autres	Coucou gris	Augmentation	Augmentation	Déclin
Autres	Cygne tuberculé			
Autres	Fauvette à tête noire	Augmentation	Augmentation	Augmentation
Autres	Foulque macroule	Augmentation		Augmentation
Autres	Grive musicienne		Déclin	
Autres	Merle noir			Augmentation
Autres	Pigeon ramier			Augmentation
Autres	Pinson des arbres		Augmentation	Augmentation
Autres	Pouillot véloce	Augmentation	Augmentation	Déclin
Autres	Rossignol philomèle			
Autres	Troglodyte mignon	Déclin	Déclin	Déclin

présence de poteaux de clôture. **La moitié des espèces n'apprécient pas la présence de cultures** (ces cultures ont maintenant pratiquement toutes disparu de la RNN).

Pratiquement toutes ces espèces n'apprécient pas les arbres et arbustes à l'exception de la linotte mélodieuse, à condition que cette végétation ne soit pas trop présente. Pratiquement toutes corrèlent aussi négativement avec le linéaire de fossés. Seul le **vanneau huppé corrèle positivement avec le nombre et la surface de mares**.

Patrimonialité et richesse spécifique

168 espèces ont été contactées depuis 1999, **35 sont dans l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et 54 dans la liste rouge des espèces nicheuses de France**. L'estuaire de la Seine est un site d'importance nationale pour **deux espèces prairiales** : la bergeronnette flavéole et le tarier des prés et pour **sept espèces palustres** : la panure à moustaches, la gorge bleue, la locustelle luscinioïde, le phragmite des joncs, la rousserolle effarvatte, la bouscarle de Cetti, le bruant des roseaux. D'après d'autres suivis menés par la MDE, les effectifs nicheurs du râle d'eau sont également d'importance nationale.

Espèces dont les populations nicheuses sont d'importance nationale :

Espèces	Nombre de couples ou chanteurs	En % de la population nationale
Rousserolle effarvatte	2000	1,6 à 3 %
Phragmite des joncs	1300	5 %
Bouscarle de Cetti	± 1100	1,6 à 3 %
Bruant des roseaux	500	1%
Gorgebleue à miroir	450 à 500 +	12,5 à 20 %
Bergeronnette flavéole	450	3 %
Panure à moustaches	300 à 450	5 à 10 %
Tasier des prés	330	1,1 à 2,2 %
Râle d'eau	± 200	3 %
Locustelle luscinioïde	Proche de 200	10 %

Concernant les **listes rouges** une bonne partie de la zone étudiée présente un intérêt patrimonial, le **nombre d'espèces issues de la liste rouge nationale a diminué progressivement au cours des années alors qu'il est stable pour la liste rouge régionale (99-2024)**.

Depuis les remises en herbe, l'**intérêt patrimonial du marais de Cressenval a augmenté**, alors que celui-ci était très faible il y a quelques années.

Au niveau de la Directive Oiseaux c'est dans les prairies subhalophiles et la roselière qu'on a le plus d'espèces de l'annexe 1, **le nombre d'espèces de la Directive a augmenté significativement (99-2024)**.

Indicateurs 2024

Estimations des populations de passereaux dans la roselière et mégaphorbiaies de la RNN en 2024 à partir de trois méthodes (Nombre de chanteurs ou couples)

Nombre de chanteurs ou couples en 2024				
	Calcul à partir des points STOC et de la distance de perception des chants	Calcul à partir des points STOC (en ne considérant que les contacts obtenus dans un rayon de 100 m)	Calcul à partir des 32,8 km de parcours et des contacts obtenus jusqu'à 100 mètres	Estimation 2024 Nombre de couples ou chanteurs
Rousserolle effarvatte	1769	723	1718	± 2000
Phragmite des joncs	1279	800	1187	± 1200 + 100 en prairies
Gorge bleue à miroir	358	329	483	± 450 à 500
Panure à moustaches	306	181	115	± 300
Bruant des roseaux	406	252	221	± 400 + 100 en prairies
Bouscarle de Cetti	158	284	485	± 450 + au moins 650 dans les autres habitats
Locustelle luscinioïde	?	171	207	Proche de 200

Nombre d'espèces contactées : 111

Nombre d'oiseaux contactés : 5 757

Nombre contacts oiseaux nicheurs : 3 337

Les cinq espèces nicheuses les plus contactées (cumul 2 sessions) : bouscarle de Cetti, phragmite des joncs, foulque macroule, alouette des champs et locustelle luscinioïde

Nombre d'espèces nicheuses classées dans l'annexe 1 de la Directive Oiseaux : 11

Nombre d'espèces sur la liste rouge nationale : 34

Nombre d'espèces sur la liste rouge régionale : 35

Nb espèces d'importance nationale : 10 (voir tableau du paragraphe Patrimonialité et richesse spécifique)

Secteur où la richesse spécifique est la plus importante : partie ouest du marais de Cressenval et des prairies subhalophiles et bordure des prairies de la rive sud.

Secteur le plus patrimonial (listes rouges) : prairies subhalophiles, au niveau de la mare plate et dans les prairies du Hode, mais aussi le long du chemin de halage au sud des prairies du Hode.

Evolution des espèces 1999-2024 par grands types d'habitats :

Indicateur passereaux paludicoles : 4 en augmentation, 3 stables et une en déclin

Indicateur passereaux prairiaux : 3 en augmentation, 1 stable et une en déclin

Indicateur passereaux milieux bocagers : 3 en augmentation, 4 stables et une en déclin

Conclusion et perspectives

L'estuaire de la Seine accueille en période de reproduction, une richesse avifaunistique importante. Il est, de plus, un site d'importance nationale ou régionale pour plusieurs espèces d'oiseaux et abrite des espèces à statut de conservation défavorable. Cette richesse avifaunistique est en partie due à la position géographique de l'estuaire, à la zone humide, mais elle s'explique surtout par la variété des habitats et leurs superficies considérables.

Même si 2024 est une année correcte en termes de richesse spécifique ou d'effectifs, plusieurs espèces affichent des variations négatives sur le long terme. Il est donc important de rester vigilant et de veiller au respect des bonnes pratiques de gestion.

